B-media
sncb presse & relations publiques 85 rue de france 1060 bruxelles téléphone 02/524 20 34 fax 02/525 40 45

80 autorails doubles en commande pour les services voyageurs sur les lignes non électrifiées

En sa séance du 27 juin 1997, le Conseil d'administration de la SNCB a décidé de passer commande de 80 autorails diesel doubles destinés aux services voyageurs, principalement sur les lignes non électrifiées du réseau.
Cette commande concrétise la volonté de la SNCB, non seulement de maintenir la desserte de lignes non électrifiées mais aussi d'y améliorer substantiellement le service offert, en termes de confort et de performances.

Ces autorails disposent en effet d'un excellent niveau de confort, comparable à celui des matériels à voyageurs tout récemment mis en service, à savoir les voitures "i11" et les toutes nouvelles automotrices triples "AM 96" dont les premières unités commencent à être mises en circulation.

Services sur les lignes non axiales

Dans la mise en oeuvre de son plan décennal d'investissements 1996 - 2005, la SNCB poursuit l'électrification de plusieurs lignes du réseau, afin de bénéficier des avantages de ce mode de traction chaque fois que le niveau de trafic et les avantages économiques le justifient.

Il existe toutefois plusieurs relations où il ne s'indique pas de mettre des trains à traction électrique en circulation pour les services voyageurs. Ce service est alors assuré:
- soit par des autorails circulant depuis pratiquement 40 ans,
- soit par des trains composés de voitures anciennes elles aussi, et tractés par des locomotives diesel.

La SNCB souhaitait cependant que les efforts fournis depuis ces dernières années afin d'améliorer les qualités du matériel roulant puissent profiter à l'ensemble de la clientèle, en ce compris les voyageurs qui ne voyagent pas sur les principales lignes du réseau.

B-media
sncb presse & relations publiques 85 rue de france 1060 bruxelles téléphone 02/524 20 34 fax 02/525 40 45

Un nouveau parc d'autorails

Compte tenu de ces divers éléments, la SNCB a résolument choisi de renouveler son parc d'autorails et même de l'étendre. Ce parc permettra une exploitation économique avec du matériel d'un haut niveau de confort sur toutes les lignes actuellement desservies par du matériel ancien.

Dans cette optique, ce nouveau parc d'autorails sera appelé à assurer les services suivants:
- la liaison Charleroi-Sud - Walcourt - Mariembourg - Couvin (lignes 132 et 134);
- les relations Dinant - Bertrix - Libramont et Libramont - Bertrix -Virton (lignes 165 et 166);
- certaines liaisons autour de Gand: Gand - Eeklo (ligne 58), Gand - Audenaerde - Renaix (ligne 86) et Gand - Zottegem - Grammont (ligne 122);
- la relation Alost - Burst (ligne 82);
- les relations Anvers - Lierre - Herentals - Mol - Neerpelt (lignes 15 et 19) et Anvers - Mol - Hasselt (ligne 15).

Appel d'offres européen pour un marché de 5 milliards 700 millions

En janvier 1996, la SNCB a lancé un appel d'offres européen de façon à obtenir des propositions de fourniture d'autorails répondant à ses besoins d'exploitation des relations évoquées ci-dessus et offrant un excellent niveau de confort, d'un niveau proche de celui des voitures "i 11" et des automotrices "AM 96" mais tenant compte des caractéristiques spécifiques des autorails et des services auxquels ils sont destinés.

Après examen des offres introduites, le Conseil d'administration de la SNCB a donc décidé, ce 27 juin 1997, de confier le marché, qui représente un investissement total de 5 milliards 687 millions de francs, à GEC Alsthom Transport.

Un autorail confortable et performant

L' autorail diesel dont la SNCB vient de commander 80 exemplaires est composé de deux voitures accouplées en permanence.
Il offre 150 places au total (76 dans une voiture et 74 dans l'autre). 12 de ces places sont des places de 1ère classe. Tous les sièges sont individuels et une place est réservée pour les voyageurs handicapés.
Par ailleurs, l'autorail est équipé d'une plateforme multifonctionnelle à l'extrémité d'une des voitures, pratiquement au centre de l'autorail, permettant le transport tant de bagages volumineux que de vélos.

L'autorail disposera de 3 portes d'accès par face, à savoir une porte simple à chaque extrémité et une porte double centrale, qui donnera directement accès à la plateforme multifonctionnelle.

L'autorail est équipé d'un système de climatisation assurant le chauffage et la ventilation grâce à un système d'air pulsé. Il dispose aussi d'un système de sonorisation pour la diffusion de messages aux voyageurs. Il sera également équipé d'une installation électronique permettant la diffusion d'informations sur des

B-media
SNCB presse & relations publiques 85 rue de france 1060 bruxelles téléphone 02/524 20 34 fax 02/525 40 45

panneaux-écrans donnant à l'extérieur du véhicule. Ces panneaux seront situés au-dessus des vitres frontales et à côté des portes d'accès centrales.

Le choix des tons pour le revêtement intérieur de l'autorail - parois, plafonds et sols - ainsi que pour le revêtement des sièges a fait l'objet d'une recherche s'appuyant sur un ensemble d'éléments visuels familiers dans le cadre naturel de la Belgique (référence à divers tons dominants de certains paysages).
Par ailleurs, les matériaux retenus pour ces revêtements ont été sélectionnés entre autres en fonction de leur haute capacité d'isolation acoustique, afin d'obtenir, dans ce domaine également, un excellent niveau de confort.

La livrée extérieure fera appel à une dominante de gris-blanc souligné d'un liseré bleu, les portes étant quant à elles peintes en rouge pour être aisément identifiables. Cette livrée s'inscrira directement dans la ligne du matériel récemment mis en service ou modernisé par la SNCB: voitures "i11", automotrices "AM96" ou voitures "M4" en cours de modernisation.

L'autorail, dont les caisses seront en acier, sera équipé de 2 moteurs diesel (un par voiture) développant chacun une puissance maximale de 485 kW, soit près de 660 cv. La transmission d'énergie entre le moteur et les essieux du bogie-moteur (un par voiture) s'effectuera par une transmission hydraulique.

La vitesse maximale retenue pour cet autorail est de 120 km/h. Cette vitesse, combinée à la puissance de l'engin répond adéquatement aux caractéristiques des services que cet autorail sera amené à assurer.
L'autorail bénéficiera d'une suspension pneumatique, qui contribuera également à offrir un excellent niveau de confort pour les voyageurs.

L'engin mesurera une longueur totale de 49,6 m. Il pourra être accouplé à d'autres autorails du même type pour former, au besoin, une composition maximale de 4 autorails, soit 8 voitures.
Il sera doté de tous les équipements modernes utilisés par la SNCB pour assurer la fiabilité et la sécurité maximales de ses trains.

La livraison du premier autorail est prévue pour le début de 1999, l'ensemble de la série devant être en service en 2002.